

Cfdt:1. ON SONDE
LE TERRAIN2. ON POSE LE SOCLE
DE DROITS SOCIAUX
COMMUNS3. ON CONSTRUIT UN
ACCORD CONCRET BASÉ SUR
LA RÉALITÉ DU TRAVAIL

Juillet 2025

NÉGOCIATION QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL #1 : LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, AVEC LA CFDT, ÇA SE CONSTRUIT !

Il ne suffit pas d'afficher des slogans sur le bien-être pour que le quotidien s'améliore. Sur le terrain, les équipes font face à des réalités bien connues : • des plannings inadaptés, • des outils qui tombent en panne quand on en a besoin, • des réunions qui s'enchaînent sans laisser de temps pour produire, • des collègues en burn-out, ou complètement dégoûtés, • des managers tiraillés entre pression des résultats et manque de moyens.

À cela s'ajoutent des réorganisations récurrentes qui bouleversent systématiquement les liens entre les équipes, ainsi que la qualité des échanges entre les salariés sur qui reposent l'efficacité opérationnelle et la satisfaction des clients. Pour la CFDT, travailler ne devrait pas nous abîmer.

La CFDT a donc demandé et obtenu l'ouverture d'une négociation QVCT.

Pour la CFDT, il est temps que le terrain soit écouté et que des solutions concrètes soient mises en place.

Par ailleurs, il importe aujourd'hui qu'un socle de droits sociaux communs bénéficie aux salariés d'ORANGE en France. La CFDT a donc demandé et obtenu de la direction que la négociation concerne le périmètre du Groupe en France.

LA CFDT REVENDIQUE

■ La CFDT veut signer un accord utile et applicable partout dans le Groupe en France, qui parle de la réalité du travail et non pas de prescriptions abscones héritées d'une idéologie managériale poussiéreuse.

■ La CFDT veut que la direction s'engage à s'intéresser au travail et à ses conditions de réalisation, comme un facteur de santé et un levier de performance durable pour l'entreprise.

■ La CFDT veut que la direction remette les salariés au cœur des réorganisations, en tenant compte de leurs besoins et analyses, en priorisant et en finançant leur soutien et leur accompagnement. Il importe aussi que le droit à l'erreur soit reconnu : les salariés en mobilité fonctionnelle forcée doivent pouvoir bénéficier d'une seconde réorientation s'ils en font la demande.

■ La CFDT veut des moyens pour les managers de proximité. Donner des responsabilités, c'est bien. Donner des marges de manœuvre et du soutien, c'est mieux.

■ La CFDT veut qu'une véritable régulation de la charge de travail soit mise en place. Quand une équipe perd un collègue, elle ne doit pas « absorber » sa charge. Quand un projet arrive, il doit venir avec des moyens, pas en plus du reste. Et quand un salarié lève la main, il doit être entendu, pas culpabilisé.

